



# ALTERNATIVES CITOYENNES

Bimestriel d'information et d'échanges du Programme Concerté Pluri-Acteurs - PCPA-Congo  
Siège : Case J-043 V-OCH-Moungali III - Brazzaville / [www.pcpaongo.org](http://www.pcpaongo.org)  
Directeur de publication : Félix BATANTOU OUMBA ; email : [bajeanfelix@gmail.com](mailto:bajeanfelix@gmail.com)

Le contenu de ce journal ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Gouvernement congolais, du Ministère français des Affaires étrangères et de l'Union européenne.

NUMERO - 017 - Mai 2013

Gratuit



Plate-forme  
« Eau et Assainissement »

## Problématique de l'accès à l'eau potable au Congo

La source Nzalangoye à Ouesso (P.3)



Plate-forme « Santé »



Consultation dans un centre de santé (P.7)

## S'impliquer dans la réalisation de la gratuité effective des soins de santé au Congo

**Agenda PCPA Congo à Brazzaville :**

18 juin 2013 : Session du Comité de pilotage -sortant-  
19 - 20 juin 2013 : Assemblée plénière  
21 juin 2013 : Session du Comité de pilotage -entrant-

Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

COMMUNIQUER C'EST CRÉER LE DIALOGUE CHAQUE JOUR

## Difficultés d'accès à l'eau potable, un problème mondial

**Le difficile accès à l'eau n'est ni l'exclusivité du Congo Brazzaville, ni de l'Afrique, mais un problème mondial. A ce propos, Céline Kauffmann (d'après l'édition 2007 des Perspectives économiques en Afrique) souligne, entre autres, que l'Afrique a peu de chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'eau potable et à l'assainissement.**

D'après elle, de profondes réformes des institutions, des cadres juridiques et des politiques sont indispensables pour garantir un élargissement durable de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, tout en préservant l'environnement. Ce qui est probablement vrai. Puisqu'en Afrique subsaharienne, le taux d'accès à une source d'eau potable améliorée a été de 10 millions d'habitants par an entre 1990 et 2004. Mais la forte pression démographique enregistrée sur la même période a provoqué l'augmentation du nombre absolu de personnes – quelque 60 millions – dépourvues d'accès à l'eau potable. Par conséquent, pour atteindre cet OMD d'ici 2015, la région devrait tripler le nombre d'habitants accédant chaque année à une source d'eau potable.

### **89% de la population mondiale a accès à des sources améliorées d'eau potable**

L'Afrique du Nord sort pourtant du lot. Elle arrive en tête des pays en développement pour l'accès à l'eau potable avec 91% de la population. Bien d'autres pays d'Afrique subsaharienne affichent, eux aussi, de bons résultats : l'Afrique du Sud et l'île Maurice ont instauré un accès pratiquement par tous à l'eau. En Ouganda, le nombre d'habitants ayant accès à l'eau potable a triplé, entre 1990 et 2006, passant de 21 à 61 %.

Dans le reste de l'Afrique, l'accès difficile à l'eau potable est tributaire de la gestion défailante et de l'absence d'équipements adéquats.

Dans la plupart des villes africaines, plus de la moitié de l'eau fournie est gâchée ou perdue. L'expérience des « bons élèves » souligne l'intérêt des réformes des institutions, des cadres juridiques et des politiques modifiant la structure des incitations. D'après le rapport Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement 2012 publié par l'OMS et l'Unicef, 89 % de la population mondiale, soit 6,1 milliards de personnes, ont ac-

cès à des sources améliorées d'eau potable. Une bien belle annonce au lendemain du 6e Forum mondial de l'Eau à Marseille, en mars 2012, dont on pourrait se réjouir si la réalité n'était pas toute autre. Comme l'indique justement le présent rapport : « Nombre de ces sources ne sont pas entretenues correctement et ne fournissent pas une eau potable et saine. Conséquence : le nombre d'êtres humains qui boivent une eau sûre est probablement surestimé ».

Selon Gérard Payen, conseiller pour l'eau et l'assainissement du Secrétaire général des Nations Unies « Le problème de l'eau potable ne concerne pas des millions de personnes, mais des milliards ». Illustration de ce décalage avec la réalité, l'Afghanistan ferait partie des pays où les objectifs du millénaire ont été atteints. Pourtant, seul 27% de la population a accès à une source d'eau améliorée, d'après le rapport du PNUD sur l'état du développement humain dans le monde Arabe (AHDR : Arab human development report) 2011, soit la part la plus basse du monde.

### **Les populations qui boivent une eau de qualité douteuse dépasse les 3 milliards**

D'après l'étude la plus récente, effectuée par Gérard Payen : « Le nombre de personnes qui a besoin d'une eau véritablement potable, non malsaine, non insalubre, une eau qui n'est pas trop loin de leur domicile, qui leur permet de se rendre à l'école et d'aller travailler, une eau qui n'est pas trop chère... ne se compte pas en millions de personnes, mais en milliards ». Selon l'auteur, environ 1,9 milliard de personnes n'ont d'autre choix que de boire une eau dangereuse pour leur santé. Le nombre de celles qui boivent une eau de qualité douteuse dépasse les 3 milliards, soit près de la moitié de la planète.

Le droit à l'eau est clairement implicite à un niveau de vie suffisant,

comme le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, en 1966, est garant de ce droit.

Si la notion d'approvisionnement en eau varie en fonction des situations, principalement entre les zones rurales et urbaines, trois facteurs restent tout de même pertinents quelles que soient les circonstances : la disponibilité, la qualité, et l'accessibilité.

### **L'eau doit avoir un goût suffisamment abordable**

Selon Ricardo Petrella, 24 pays d'Afrique sont incapables de fournir de l'eau potable à l'ensemble de la population. Outre des questions de volonté politique, se pose, par conséquent, celle du financement des infrastructures. Pour y parvenir, les États sont souvent contraints de recourir sur les usagers la plupart des coûts liés à la fourniture des services. Or, l'eau doit avoir un coût suffisamment abordable pour ne pas empêcher une personne de jouir de ses droits fondamentaux. C'est pourquoi, il est nécessaire d'encourager les usagers à participer à la gestion de l'eau dans la mesure de leurs moyens financiers et de prévoir des incitations à l'économie d'eau. Cependant, tout ce que représente le secteur de l'eau en termes d'investissement est très élevé. Le Conseil mondial de l'eau a évalué le chiffre nécessaire à 100 milliards de dollars, par an, pendant vingt-cinq ans pour fournir l'eau et les services d'assainissement à ceux qui en ont besoin.

### **Quelques avancées en Afrique Centrale**

Il y a quand même des progrès. « La situation à Libreville est globalement satisfaisante », estime François Ombanda, directeur général de la SEEG. À travers un partenariat avec l'État gabonais, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) a

déjà dépensé 52 millions d'euros pour optimiser la production et la distribution. Et quelque 190 millions seront encore débloqués dans ce but d'ici à 2017. « Aujourd'hui, 70 % de la population à Libreville et dans une cinquantaine de localités de l'agglomération ont accès à l'eau potable, précise le directeur général. Des renforcements sont encore à faire, la croissance démographique – et donc la consommation – étant plus importante que prévu ».

Au Cameroun, la Camerounaise des eaux (CDE, coentreprise entre les marocains Onep, Delta Holding et la Caisse de dépôt et de gestion) a engagé un programme d'investissement de 450 millions à 600 millions d'euros entre 2009 et 2015. « L'objectif est de porter le taux d'accès à l'eau potable de 35 % à 60 % », explique Brahim Ramdane, Directeur général de la CDE.

Là aussi, la démographie urbaine reste le principal challenge : « Yaoundé en particulier subit une forte pénurie », concède le patron. 15 milliards de dollars d'investissement annuel seraient nécessaires pour approvisionner toute la population.

### **Des incertitudes**

300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable. 15 milliards de dollars d'investissement annuel seraient nécessaires pour approvisionner toute la population.

L'accès à l'or bleu est un enjeu de taille en Afrique. Courant mars 2012, il s'était tenu le sixième Forum mondial de l'Eau à Marseille. Environ 20 000 personnes de 140 pays ont participé aux réflexions et échanges pour apporter des solutions quant à l'accès universel à l'eau potable. Une problématique qui concerne 40% de la population d'Afrique subsaharienne. Sachez tout simplement que pour l'accès à l'eau, « les défis sont immenses et les faits tenaces ».

Jean Bruno Mitsoko

## Plate-forme « Eau et Assainissement »

# Problématique de l'accès à l'eau potable au Congo

L'observation du vécu quotidien des Congolais, en matière d'approvisionnement en eau potable, présente, pour le moins, un spectacle désolant fait des mouvements dans tous les sens, des bidons de conditionnement de 25 litres et des camions citernes avec la mention « Eau potable ». Ces indices révèlent, à ne point douter, l'existence d'un réel problème d'accès à l'eau potable, dans plusieurs centres urbains et ruraux du pays. La plate-forme « Eau et Assainissement » regroupe 14 organisations de la société civile. Toutes ces organisations sont membres du PCPA Congo.

Toutefois, si à l'œil nu, le spectacle est désolant, l'ampleur du phénomène est, à notre sens, non maîtrisée par les acteurs intervenant dans le domaine.

Cette situation de non maîtrise de l'ampleur justifie, certainement, le vide dans la conception et la mise en œuvre des stratégies adéquates pour porter jusque là, des solutions efficaces et durables à la question de l'accès à l'eau potable, pour le plus grand nombre des Congolais.

La compréhension sémantique du binôme Eau et Assainissement n'arrange pas non plus la question. Car, s'il est commode sur le plan de l'analyse sectorielle de prendre, ensemble, les problèmes liés à l'eau et à l'assainissement, dans la recherche des solutions pour y remédier, les méthodes, les choix stratégiques et les enjeux peuvent bien être différents.

C'est ainsi qu'à la faveur de la deuxième phase du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA – d'où la naissance du projet : à l'eau potable dans les villes de Congo), 14 OSC, membres de la Plateforme thématique « Eau et

Assainissement » ont fait le choix, Assainissement dans le diagnostic prioritaire, de l'accès à l'eau potable de l'accès à l'eau potable- ».



Un point d'eau de Nzalangoye à Ouessou

en qualité et en quantité suffisantes, Ce projet porté par l'OSC, Congolaise Terre des Hommes (CTHA), s'est fixé pour objectif principal de contribuer à une meilleure connaissance de la situation d'accès à l'eau potable dans les villes de Brazzaville, Dolisie et Ouessou. Il s'articule autour de quatre grandes

activités à savoir : le renforcement des capacités d'une trentaine des membres des OSC de la plate-forme, dans l'analyse de la situation de référence ; la réalisation d'une enquête approfondie dans les trois localités ciblées par le projet ; le traitement et l'analyse des données collectées ; l'échange des résultats de l'enquête avec les pouvoirs publics locaux en vue de promouvoir l'émergence des cadres de concertation sur la question de l'accès à l'eau potable.

A mi-parcours du projet, les deux premières activités sont bouclées, la troisième est en cours et la quatrième se prépare.

C'est évidemment le lieu de prendre rendez-vous avec les lecteurs d'Alternatives Citoyennes qui auront la primeur des principaux résultats de cette enquête, dans les prochains numéros.

**Dominique MATONDO**

et

**Célestin Edmond Félix NIKA**

## L'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale

La loi portant code de l'eau ayant prévu de libéraliser le service public de l'eau, le monopole de fait assuré par la SNDE devra disparaître pour faire place à un régime de concurrence. Le service pouvant être assuré par la délégation de l'Etat à des opérateurs publics ou privés, ainsi qu'à des collectivités locales. Tenant compte du retrait à la SNDE de la gestion des centres ruraux, l'Etat a consenti a de lourds investissements dans la réhabilitation des équipements et des infrastructures hydrauliques en milieu rurale, notamment à travers la

politique de municipalisation accélérée.

Ainsi, il devenait impérieux, voire urgent, de viabiliser la prise en charge de ces efforts du Gouvernement afin que les populations des zones rurales soient traitées avec les mêmes priorités que celles des zones urbaines et périurbaines. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé de confier à l'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale (ANHYP), la mission de gestion des centres ruraux pendant une phase transitoire, en attendant que cette gestion soit transférée aux

collectivités locales conformément aux lois de décentralisation en vigueur. Par ailleurs, la gestion des centres ruraux par l'ANHYP ne concerne pas les communes et les chefs lieux de départements, qui resteront dans le périmètre de la SNDE.

Un texte réglementaire, en cours de préparation précisera la délimitation de ce périmètre. Ainsi, les relations entre l'Etat et l'Agence seront définies dans le cadre d'un contrat de délégation de service public de type régie intéressée, en cours de préparation. Un cahier de charges

annexé à ce contrat fixera les obligations particulières de l'Agence, notamment en termes de prix, afin que les tarifs proposés soient conformes au niveau de vie de ces populations déjà faible, à la base. En définitive, outre la mission de promotion de l'hydraulique rurale, l'Agence assurera pendant une période transitoire, l'activité d'exploitation des infrastructures d'adduction d'eau potables des centres ruraux.

**Chrysostome Fortuné  
FOUCK ZONZEKA**

## La société nationale de distribution d'eau

# Véritable casse-tête pour le gouvernement

**Créée par la loi du 15 juin 1967, la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a pour objectif : la production et la distribution d'eau potable, et la réalisation d'ouvrages destinés à cette fin non plus seulement dans les centres urbains, mais sur toute l'étendue du territoire. Cette entreprise d'Etat connaît des sérieuses difficultés, ce malgré, les multiples réformes apportées par le gouvernement. Cependant, pour les populations l'horizon n'est pas si sombre.**

La SNDE est créée à la suite de la nationalisation, la même année, de la Compagnie africaine de services publics (CASP). La CASP se chargeait, sous l'administration française, jusqu'à sa nationalisation, de doter les grands centres urbains de systèmes d'adduction d'eau potable. Dans tout l'arrière pays et même dans les chefs-lieux des régions, les populations devaient se contenter de puits et des bâches de recueillement des eaux pluviales.

La SNDE, société d'Etat, hérite à sa création, de trois usines : l'usine de Gambouissi à Pointe-Noire, qui date de 1952 ; celle du Djoué, construite en 1954 et l'usine de traitement d'eau de Dolisie, qui elle aussi date de 1954. De capacité limitée (généralement quelques centaines de mètres cubes par heure, voire moins), ces installations souffraient déjà de sérieux problèmes de maintenance. Même dans les villes où les capacités de production et de stockage correspondent aux besoins, les difficultés se font sentir, notamment à cause de l'insuffisance des budgets disponibles pour la maintenance. Ces difficultés s'aggravent rapidement, du fait d'une augmentation quasi exponentielle de la demande d'eau potable. Le réseau (149,4 km de réseaux primaire et 849,3 km de réseau secondaire) date des années 1950 et de nombreuses fuites peuvent y être observées. L'usine du Djoué construite en 1954 était prévue pour satisfaire entièrement les besoins de 100.000 habitants. Par deux fois renforcée, sa capacité de production d'eau traitée atteint en théorie 1500m<sup>3</sup>. L'usine sur la Djiri construite en 1983 et devant atteindre en théorie une capacité de 3000 m<sup>3</sup> se limite à une production de 1800 m<sup>3</sup>.

### Des stratégies pour améliorer la situation

Les populations de Brazzaville ont bénéficié lors du PMRU (Programme microréalisation en milieu urbain) de la réhabilitation des infrastructures de la société nationale de distribution d'eau (SNDE) dans les quartiers de Talangaï, Ouenzé, Plateau de 15 ans et Météo.

Au 1er juillet 2009, la production d'eau potable évaluée à 63000m<sup>3</sup> pour Braz-

zaville et 38000m<sup>3</sup> pour Pointe-Noire est limitée à 75% et 80% des capacités installées. Alors que la consommation moyenne par habitant est d'environ 251m<sup>3</sup> par jour. Pour combler cette insuffisance de production d'eau potable, l'Etat Congolais a lancé deux projets de renforcement de la production sur Brazzaville tandis qu'un projet de construction d'une usine de traitement d'eau potable est en cours de négociation avec la coopération Chinoise à



*Quand les robinets sont secs, rivières et fleuve viennent au secours. Ici un jeune dans les rapides du fleuve Congo, à Brazzaville, avec ce que cela comporte de risques*

Pointe-Noire. Par ailleurs un projet d'installation des unités compactes de production d'eau (potablocs) est programmé à Pointe-Noire dans le cadre du Budget de l'Etat. Les projets de Brazzaville comprennent la mise en place de deux unités compactes de 720 m<sup>3</sup> par heure chacune utilisant l'eau de la rivière Djoué et de deux autres unités installées sur la Djiri. Ce qui devrait augmenter sa capacité de production d'eau totale à Brazzaville de 75% pour passer de 81 000 à 127 800 m<sup>3</sup> par jour. Cependant, l'augmentation de la capacité de production ne s'est pas accompagnée d'investissements et de réhabilitations similaires sur le réseau de distribution, ce qui représente un risque important de fuites sur le réseau.

### Les déficits étranglent la SNDE

Plus grave, à la vétusté des installations s'ajoutent les déficits de la SNDE : ses coups de production sont

trop élevés, face à une demande certes en progression constante, mais bénéficiant d'un prix de vente fixé par l'Etat. Au 31 décembre 1989, le prix de revient du mètre cube d'eau produit par la SNDE est de 250 FCFA (0,38 euros), alors que le prix de vente au public est de 108 FCFA (0,166 euros). D'où une des explications du déficit chronique enregistré par l'entreprise chaque année. En 1990, le déficit se chiffre à 2 milliards de FCFA

(nls). Le réseau de Brazzaville souffre essentiellement de l'ancienneté de ses installations (24% du réseau linéaire a été posé entre 1954 et 1956 et 47% entre 1986 et 1989) ainsi que de la dégradation de la plupart des équipements connexes. Quant à la ville de Pointe-Noire, elle est essentiellement alimentée par 23 forages représentant une capacité de production de 2 780 m<sup>3</sup> par heure, soit 55 600 m<sup>3</sup> par jour sur la base d'un fonctionnement de pompage de 20 heures sur 24 heures. Cependant, en raison des nombreux délestages de l'alimentation électrique par la Société Nationale d'Electricité (SNE), la production réelle a été estimée à 33 360 m<sup>3</sup> par jour. Ce qui induit une dotation moyenne de 22 litres par jour par habitant.

### .....Mais l'espoir est permis

En vue de favoriser la réforme de la gouvernance du secteur de l'eau et améliorer les conditions d'accès à cette denrée dans les deux grandes villes du Congo (Brazzaville et Pointe-Noire), le gouvernement vient de conclure un contrat de performance avec la société nationale distribution d'eau (SNDE). La convention vise à corriger les irrégularités constatées dans ce secteur. Il s'agit notamment du cadre juridique, de l'absence de maîtrise de volume d'eau produit et la difficile situation financière. Pour le ministre de l'énergie et de l'hydraulique Henri Ossebi « la réforme de ce secteur et le redressement impératif du service public de l'eau sont des engagements de l'Etat qui doivent accompagner l'entreprise dans cette mission en prenant en charge la dette sociale, la dette fiscale et toute la recapitalisation de la société ». Le ministère de l'énergie et de l'hydraulique a confirmé l'engagement du gouvernement à inscrire la réforme de l'eau dans le cadre du projet urbain et permettre le redressement de la SNDE sur les plans techniques, commerciaux, financiers et opérationnels. Un Fonds spécial a été mis en place pour le financement d'une étude des options de réforme du secteur de l'eau.

**Chrysostome Fortuné  
FOUCK ZONZEKA**

## Les eaux souterraines

**Au Congo, quatre sociétés des eaux embouteillées tentent de compléter la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Les quatre embouteilleurs se livrent une concurrence sur un marché restreint. Mais à côté de toutes ces sociétés subsistent des sources d'eaux souterraines non traitées, à l'origine des maladies hydriques.**

L'émergence de ces sociétés se explique, entre autres, par l'insatisfaction des citoyens par rapport à la mauvaise qualité et à la

chez les détaillants, il y a des bidons d'eau de 5 et 10 litres vendus par Cristal respectivement à 1.000 F CFA et 1.500 F CFA. Chez O'kiessi le bidon de 5 litres est vendu à 1.500 F CFA tandis que chez Mayo le bidon de 5,5 litres est vendu 1.500 F CFA. Auparavant le Congo ne comptait qu'une seule usine, PLASCO (Mayo), qui de plus réalisait l'essentiel de son chiffre d'affaire à l'export. Aujourd'hui, les quatre acteurs agissent essentiellement sur le marché local.



Toutes ces eaux jouissent d'une série de contrôles réguliers et rigoureux, tant sur le plan physico-chimique que bactériologique. Ces analyses effectuées sur place sont confirmées par la Direction générale de l'hygiène et de la santé publique et elles sont conformes aux normes exigées par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S).

En outre, le développement du commerce d'eau en bouteille est consécutif à la vétusté des installations de la SNDE et à la lenteur qu'accuse l'Etat dans leur réhabilitation.

Ces quatre sociétés se partagent le marché national de l'eau minérale : la Société nouvelle des plastiques du Congo (SN PLASCO) qui offre « l'eau mayo » est captée à 200 mètres de profondeur à partir d'une "Source Mayo" ; la société Ragec qui fabrique « Cristal » ; NG Entreprise de son côté met sur le marché des eaux minérales « O'Kiessi » et Global qui produit et commercialise « Globaline ».

Elles vendent l'eau dans des bouteilles de 1,5 litre et le prix dépend de chacune des ces sociétés : 350 F CFA pour 1,5 litre chez Cristal, pour la même contenance : 400 F CFA pour 1,5

L'extraction de l'eau par le biais des forages est à présent une solution certaines localités ne sont pas aux difficultés que connaissent les fonctionnels. Les populations citoyens pour s'alimenter en eau potable. Pourtant, le Congo dispose non aménagées et des rivières.



d'importantes ressources, en eau L'eau des forages et des puits n'est pouvant servir à l'approvisionnement pas traitée. Elle n'obéit à aucun en eau potable à sa population. Paradoxalement, l'accès à l'eau de la santé. Cette eau est source potable demeure un véritable casse-tête pour la majorité des congolais. sévit à Pointe-Noire.

Pour une utilisation à des fins domestiques, les populations de santé en collaboration avec



*Approvisionnement en eau à un puits (photo externe)*

achètent de l'eau auprès des particuliers disposant de forages. Les coûts pratiqués pour la vente d'eau en moyenne s'élèvent à 50 F CFA pour le bidon de 25 litres et 25 F CFA pour le seau de 10 litres.

En milieu rural, la situation n'évolue

CFFZ.

## Valorisation des graines de moringa dans le traitement de l'eau

Une eau potable en quantité et en qualité suffisantes, c'est l'une des principales préoccupations de toute société de distribution d'eau. L'étude sur l'utilisation de la graine de moringa et l'application des résultats sur les eaux de la zone équatoriale particulièrement celles du Congo, répondait à une recommandation du comité interafricain d'études hydrauliques (CIEH).

La graine de moringa était utilisée d'une manière empirique par les femmes soudanaises en zone rurale pour clarifier l'eau. Une étude scientifique menée dans ce sens avait montré que cette purification domestique de l'eau était l'une des possibilités les plus prometteuses pour obtenir une eau claire et de saveur agréable.

L'implantation des moringacées au Congo ou tout au moins dans le département de Brazzaville date de 1991. Dans le cadre des travaux de recherche entrepris, les graines de moringa oleifera, en provenance du Burkina Faso, ont été semées et leur germination suivie de près.

Les eaux brutes des rivières et fleuves qui bordent la ville de Brazzaville ont servi d'échantillons au cours de cette étude. D'une manière générale, ces eaux ont des caractéristiques différentes, suite à la nature lithologique des formations de recouvrement et la végétation du bassin versant.

### Les eaux du fleuve Congo

Le fleuve Congo est le deuxième au monde par son module. Son bassin versant est constitué aux ¾ de sa superficie par la forêt équatoriale. La caractéristique principale de l'eau du fleuve est sa couleur brune. Cette couleur est due essentiellement aux matières organiques (matières humides) qui proviennent des produits de décomposition incomplète des matières végétales.

### Les eaux du Djoué

Le Djoué, par sa nature lithologique sablo-argileuse, a une eau avec un potentiel Hydrogène proche de la neutralité. C'est aux abords de cette rivière qu'est implantée la première station de traitement d'eau de la ville de Brazzaville.

### Les eaux de la Djiri

La rivière Djiri alimente en eau brute la deuxième station de traitement d'eau de Brazzaville d'une capacité de 2.250m<sup>3</sup>/heure. Les principales caractéristiques de cette rivière sont la lithologie de son lit constitué uniquement du sable et le potentiel Hydrogène (pH) de l'eau compris entre 4 et 6. Les stations de traitement d'eau de Brazzaville sont dotées de filières classiques.

### Conséquence de l'application du moringa

Pour le traitement de l'eau, l'application du moringa a des avantages incontestables : La formation de flocons de particules dans la quasi-totalité des doses utilisées même si, ceux-ci sont moins denses dans les eaux dont la lithologie est sableuse ; L'acidité de l'eau (cas de l'eau acide de la Djiri) n'a pas une influence sur le moringa

pour la floculation de l'eau, contrairement au sulfate d'alumine où il faut nécessairement corriger le pH. Malgré cette correction, la floculation n'est pas observée sur



Le moringa portant des gousses

lumière incidente, donc un des facteurs de la couleur de l'eau. Elle est due à la présence dans l'eau de particules minérales ou organiques en suspension, vivantes ou détritiques.

La turbidité et la couleur résiduelle des eaux traitées par le moringa peuvent être améliorées après une filtration. De ce fait, une filtration associée à la floculation du moringa pourrait être une solution efficace pour ce traitement.

Il serait intéressant de rechercher des flocculants (un flocculant est une longue molécule, qui emprisonne les matières composées de particules à l'état solide, dispersées dans un liquide colloïdale-, agglomérée et forme ainsi des flocons volumineux qui se déposent par sédimentation et peuvent être plus facilement arrêtés par les filtres) locaux combinés au moringa pour l'amélioration des résultats obtenus. Ces valeurs permettent de classer les eaux brutes étudiées.

Les eaux qui se prêtent très bien au traitement par le moringa sont celles dont la nature lithologique est sablo-argileuse.

Dans les autres cas, la floculation est moins bonne voire médiocre. Par ailleurs, la déstabilisation des matières colloïdales d'origine minérale se fait plus aisément que celle d'origine organique.

**Chrysostome Fortuné  
FOUCK ZONZEKA**

### ALTERNATIVES CITOYENNES

Siège: Case J 043 V OCH Mougali III Brazzaville  
République du Congo

Email: com1\_pcpaongo@yahoo.fr / www.pcpaongo.org  
Tél: + 242 05 538 34 24 / 06 645 35 57

Journal édité le par le Programme Concerté Pluri Acteurs Congo sous la responsabilité juridique de l'Association Terre et Village (ATV).

**Directeur de publication** : Félix BATANTOU OUMBA

**Rédacteur en Chef** : Justin MAMBIKI

**Comité de rédaction** : Delphine ARNOULD, Roger BOUKA OWOKO, Bernard MACKIZA, Olga Mireille KABANABANDZA, Alain Francis MBEMBA, Félix BATANTOU OUMBA, Justin MAMBIKI.

**Imprimerie**: Saint Paul / Brazzaville

**Tirage**: 2000 exemplaires

**Montage** : Service de communication du PCPA-Congo

## Plate-forme « Santé »

### S'impliquer dans la réalisation de la gratuité effective des soins de santé au Congo

« Etat de lieux sur les mesures de gratuité aux soins et services de santé au Congo », tel est l'intitulé du projet de la plate-forme « Santé » qui comprend sept organisations de la société civile (OSC), membres du PCPA Congo. Ce projet est porté par l'Association Congolaise pour la Santé Publique et Communautaire (ACSPC). Son budget est estimé à 12.039.750FCFA soit 18.353,28 Euros pour 12 mois.

Le projet de la plate-forme « Santé » la population cible est bénéficiaire consiste à mener une étude sur de l'action ce projet. A la fin de cette l'application des mesures de gratuité action, l'on aura une meilleure aux soins et services de santé dans appréciation sur la connaissance et les formations sanitaires publiques. la satisfaction de la population sur la Il s'agit par cette action de contribuer qualité des mesures de gratuité de à l'amélioration de l'accès aux soins certains soins et services de santé. de gratuité des populations vulnérables. Au terme de son projet, la plate- formes (enfants de moins de 15 ans, forme « Santé » fournira des don- femmes enceintes, et personnes nées scientifiques sur le nombre de vivant avec le VIH/Sida). Le projet formations sanitaires pratiquant la doit mesurer l'impact de la gratuité gratuité de façon effective, le nom-



Femmes enceintes et sages-femmes dans un centre de santé

aux soins et services de santé bre de femmes ayant bénéficié de la auprès des usagers. Le projet est gratuité de la césarienne et ayant mis en œuvre à Brazzaville, à Pointe été traitées gratuitement contre le -Noire, dans le Niari, dans les Pla- paludisme et le VIH/SIDA, le nom- teaux et dans la Sangha. Le public bre d'enfants de 0 à 5 ans qui ont visé pour cette étude de recherche été traités gratuitement contre le est constitué d'une part, des béné- paludisme et le VIH/SIDA, le nombre- ciaires des soins notamment les de personnes vivant avec le VIH/ SIDA étant, gratuitement, sous anti- parents pour les enfants de moins de 15 ans, les parturientes recto-viraux. Les résultats du projet (accouchées) et les personnes vont reporter du nombre de person- vivant avec le VIH/Sida, d'autre part nes formées à la collecte des des prestataires de soins dans les données. formations sanitaires et la popula- tion, en générale. Au moins 60% de

Yvette Marie Clarisse SAYA

### Des jeunes filles mères se distinguent par le métier de la gastronomie

La cuisine est un métier qui passionne aujourd'hui les filles mères et autres jeunes filles. Désœuvrées ou pas, elles se lancent dans l'art culinaire. La plupart d'entre elles gagne leur vie grâce à ce métier.

A l'Espace Elonda, situé dans la périphérie nord de Brazzaville, sur la déviation de la route nationale n°2, un milieu renommé, Marina fait partie de l'équipe qui tient la restauration à Elonda. « C'est depuis 2010 que je travaille à Elonda. J'avais passé un test puis j'ai été recrutée à l'issue de celui-ci. Avant de venir travailler ici, j'ai d'abord travaillé à l'hôtel Lilas, à Ouenzé. Ma formation, je la dois à Ermes (une école de formation dans la restauration à Mplila) qui nous avait formé en trois mois», a témoigné cette dernière, une des bénéficiaires du projet de la restauration exécuté en 2008 par l'association Urgence d'Afrique, avec l'appui financier du Secrétariat exécutif permanent/ Conseil national de lutte contre le sida (SEP/CNLS).

Selon le Dr AnneTafaro, présidente d'Urgence Afrique, c'était avec le concours des pairs éducateurs qu'elles ont pu sélectionner ces jeunes filles mères. Elles ne sont pas toutes victimes de violences sexuelles (VVS). Trois (03) ont été violentées par des personnes inconnues et dix sept (17) sont des « filles normales » (les non abusées), soit un total de vingt (20) apprenantes au métier de la cuisine. « Ces vingt jeunes filles mères provenaient des quartiers sud de Brazzaville notamment Makélé-kélé (arrondissement 1) et Bacongo (arrondissement 2). En effet, le projet était mis en œuvre dans tous les arrondissements de Brazzaville. Plusieurs OSC avaient été sélectionnées pour le mettre en œuvre et des territoires précis avaient été attribués par ONG. Nous étions cinq Ong au total à exécuter ce projet Urgence Afrique, avait la responsabilité de travailler à Bacongo et à Makélékélé », a expliqué Dr Anne Tafaro.

#### Une expérience à pérenniser !

Cette génération des cordons bleus (cuisinières) fait la fierté d'Urgence Afrique. Les vingt (20) apprenantes, ont été formées en 2009 au bout de trois mois au Collège Ermes, une école de formation spécialisée en art culinaire, située à Mplila dans l'arrondissement 6 Talangaï. Toutes ces bénéficiaires sont capables de, préparer des mets qui peuvent étonner et de faire des prouesses. Le Dr Anne Tafaro, responsable dudit projet à Urgence Afrique confie « Huit (08) filles mères travaillent aujourd'hui à la suite de cette formation. Elles ont été recrutées dans des hôtels de Brazzaville, et pas des moindres. Deux (02) travaillent également à Pointe-Noire dans des hôtels de qualité. Une (01), pourtant la meilleure a abandonné la profession parce qu'elle n'a pas pu trouver d'emploi à temps.»

Pour Julie, jeune fille mère de deux enfants, 37 ans révolus, une des bénéficiaires de cette formation accélérée a été efficace car les séances pratiques ont été d'un réel appui. Cette bénéficiaire a été recrutée à la fin de sa formation en 2010 à l'hôtel Lilas. Son salaire est aujourd'hui supérieur au salaire minimum interprofessionnel de croissance (S.M.I.C) congolais. Elle fait savoir : « nous étions bien suivies par le formateur et nous sommes sorties avec des outils qui nous permettent d'exercer notre travail partout où nous seront recrutées.»

Parmi les métiers à l'apprentissage rapide, il faut désormais compter sur le culinaire. Georges, formateur en hôtellerie pense que la gastronomie est un métier assimilable au bout de trois mois. En trois mois, il enseigne aux apprenantes la caricature de la cuisine (l'art culinaire congolais, africain ou encore européen), c'est-à-dire par quoi commencer, comment faire le dosage (eau, sel, et autre ingrédients), comment cuisiner tel ou tel mets, comment porter les plats, comment dresser ou mettre la table. A cela s'ajoutent la maîtrise de l'accueil des clients, la rapidité d'intervention, l'accoutrement...

Jean Thibaut Ngoyi

## Le choléra fait plus de 700 victimes à Pointe-Noire

**Dix huit décès et plus de six cents personnes atteintes de choléra ont été enregistrés dans la capitale économique, Pointe-Noire. La non observation des règles d'hygiène serait la cause du déclenchement de l'épidémie, courant décembre 2012. Des organisations de la société civile et les pouvoirs publics s'activent pour sensibiliser les populations riveraines.**

Parmi les services rendus par la société civile, on relève les soins aux malades, la sensibilisation des populations dans la ville, l'activation des relais communautaires. « À l'école, madame nous a dit qu'il faut d'abord se laver les mains, avec du savon, avant de manger, pour éviter les maladies », dit avec insistance à ses amis, Sandrina, cinq ans, résidant au quartier « Culotte » dans l'arrondissement 4, Loandjili. Mais de toutes les maladies imputables au non-respect des règles d'hygiène, Sandrina redoute beaucoup le choléra : « Notre maîtresse a dit que le choléra tue. Papa et maman, aussi, me l'ont dit. Voilà pourquoi, je dois me laver les mains avant de manger ».

À Pointe-Noire, les familles ont visiblement peur du choléra. Une attitude sans doute dictée par les ravages récents de l'épidémie déjà causés dans la capitale économique.

En 2007, le choléra avait fait près de cent morts. Cinq ans après, la pathologie resurgit. Suite à la forte pluie qui s'est abattue dans la nuit du 17 au 18 novembre 2012, le choléra est réapparu dans la ville océane. Les arrondissements 4, Loandjili, 3, Tié-Tié et 1, Lumumba, ont été identifiés comme les principaux foyers de la maladie.

### Des relais communautaires pour sensibiliser

Les Ong, les autorités sanitaires et les organismes internationaux sont actuellement engagés dans une forte campagne de sensibilisation. Un panel d'habitants de Pointe-Noire sélectionnés par groupe d'intérêt (profession, âge, sexe, etc.) sillonne, ces derniers temps, les quartiers de la capitale économique, pour sensibiliser les populations sur les méthodes efficaces de lutte contre le choléra : ce sont des relais

communautaires. Ils se réunissent chaque matinée au dispensaire du quartier « Mawata », dans l'arrondissement 2, Mvoumvou, sous les auspices du directeur du centre d'hygiène publique et de la promotion de la santé, le Dr Justin Imboua. Ce dernier est assisté du chef de section hygiène de



Inondation à Pointe-Noire

l'arrondissement 2, Mvoumvou, Gaétan Ibingou-Kouassi et du chef de section hygiène de l'arrondissement 1 Lumumba, Aimé

Ngongolandi. Ces fonctionnaires informent et forment les relais communautaires sur le choléra et les moyens de lutte.

Les médias sont, eux aussi, mis à contribution. Ces derniers temps, à Pointe-Noire, on ne lésine pas sur les moyens pour informer les populations à propos du choléra. Objectif essentiel : informer les populations sur le choléra. Des spots publicitaires et émissions radiodiffusées et télévisés, des articles de la presse écrite, des affiches, prospectus et autres supports de communication sont utilisés pour toucher le maximum de populations. Provoqué par un virus appelé : vibrion cholérique, le

choléra est une infection intestinale qui se manifeste par des diarrhées brutales, très abondantes et des vomissements provoquant ainsi une déshydratation de celui qui en est atteint. Dans la plupart des cas, la déshydratation (perte d'eau) cause la mort si le malade ne bénéficie d'aucun soin. La maladie se

son entretien avec le comité de crise. Félicitant les membres des relais communautaires pour « le travail abattu », le Pr Dokekias a toutefois émis des réserves sur les statistiques, puisqu'il y a des entre les chiffres et la réalité. Notons que, quels que soient les moyens mis en place, l'environnement ponténégrin est totalement propice à la multiplication des vibrions cholériques. Des cours d'eau (ruisseaux) comme Tchinouka et Songolo sont transformés en dépotoirs, à cause de l'insuffisance de bacs à ordures dans la ville. Les caniveaux et collecteurs d'eaux de pluie et usées sont fortement délabrés ou n'existent pas. Ces conduits insalubres sont de potentiels réservoirs de la bactérie responsable du choléra.

« Aidez-nous à vous aider », dit souvent Davy Hermann Malanda, responsable de la communication au centre d'hygiène municipale de Pointe-Noire, lors des communications sociales.

« Les communications que nous faisons auprès des communautés ont pour but d'emmener les populations à changer de comportements et observer scrupuleusement les mesures d'hygiène élémentaires. Malheureusement, les populations ne changent pas », déplore Herman Malanda. Dans certains quartiers, les populations s'abreuvent d'eau de puits ou de pluies. Cette eau n'est ni bouillie ni traitée avec l'eau de javel. Faute de latrines, les matières fécales sont déposées dans les rues (surtout dans les rues non éclairées). Elles sont surtout jetées dans certains cours d'eau. Des pratiques qui traduisent l'indifférence des populations aux mesures d'hygiène.

John Ndinga-Ngoma



## CSI Petit Zanaga de Dolisie

# Le centre redonne de l'espoir aux populations

**Préoccupé par la faible fréquentation du Centre de santé intégré du quartier Petit Zanaga, le Cercle pour la Renaissance de Dolisie (CREDO) a initié le projet de Sensibilisation des communautés sur les consultations prénatales et préscolaires. Une action qui a suscité l'intérêt du PCPA Congo qui a apporté un appui financier à travers le Fonds d'appuis aux projets (FAP). Le CSI a redoré son blason.**

A l'issue de ce projet, démarré en août 2011, le centre de santé intégré (CSI) de petit Zanaga fait des examens de laboratoire. Ce qui dénote d'un regain de confiance des patients qui sont traités sur la base des résultats des examens de ce laboratoire. La réhabilitation de ce CSI a rapproché le malade du lieu de soins, car les populations ne parcourent plus de longues distances pour se soigner. Le fait d'y avoir affecté une sage-femme a augmenté le taux de fréquentation des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans au CSI respectivement pour les CPN (consultations prénatales) et les CPS (consultations préscolaires).

Il est à noter qu'au travers du dit projet, le CSI a été doté d'un équipement technique de laboratoire et de consommables et de médicaments de première nécessité.

Face à l'action conjuguée du CREDO et du PCPA Congo, au profit des citoyens de cette aire de santé, des formations, des causeries-débat et des focus groupes sont organisés par les agents du CSI, tous les jeudis. Ce qui crée un engouement et améliorer la fréquentation du CSI.

Pour parvenir à ces résultats, un travail de fond a été mené par le projet. Il s'est agi d'appliquer la technique de l'IEC (Information, éducation, communication) pour le changement de comportement.

Deux types d'activités ont été menés. Il s'agit de l'organisation, non seulement, des focus groupe avec les femmes et les jeunes filles, mais aussi des causeries débats avec les communautés du quartier Petit Zanaga. Les focus groupes ont été organisés au CSI, sous la direction de l'Animatrice et de la Secrétaire comptable du projet en collaboration avec trois salariés du centre (le chef du CSI, l'assistante sociale et l'infirmière du CSI). Les causeries-débats, par contre, ont été organisées avec les partenaires, en l'oc-

currence la Direction départementale des Affaires sociales et celle de la santé. Les communautés et les relais communautaires des quartiers Tsatou Meya et Petit Zanaga ont pris part à toutes ces rencontres. Plusieurs thèmes ont été abordés à chaque séance, à savoir : les consultations des naissances désirées (CND) ; les consultations prénatales ; l'importance de l'allaitement maternel ; etc.

**Consultations prénatales et consultations préscolaires**  
Cette activité a été mise en œuvre sous la supervision du chef de centre avec une équipe constituée d'une infirmière diplômée d'Etat, d'une sage femme, d'un agent technique de santé, d'une assistante sociale et d'un agent de laboratoire à temps partiel. Parmi les tâches confiées à cette équipe, nous pouvons citer :

l'identification des femmes enceintes par les relais communautaires dans les quartiers. Celles-ci étaient référées au CSI par les relais communautaires ; l'identification des enfants âgés de 0 à 5 ans par les relais communautaires pour les référer au CSI ; la réception des patients, des bébés et des femmes enceintes ; l'identification et l'enregistrement dans les bordereaux ; la pesée et la vaccination des femmes enceintes ; l'identification et la prise en charge des grossesses à haut risque ; le dépistage des malnutris de 7 mois à 5 ans par les relais communautaires dans les quartiers Tsatou Meya et Petit Zanaga ; le recensement des nouveaux-nés par les relais communautaires, dans les mêmes quartiers ; l'identification des enfants à problème pour le compte de la CPS –consultation préscolaire- (pour enfants abandonnés) ; et l'administration des traitements et le suivi des femmes, des bébés et des autres malades.

Cette activité a connu un faible essor, à partir d'août 2012, grâce à la communication faite sur le projet

par les médias locaux (notamment radio et télévision –RTNA-).

**Prise en charge de récupération nutritionnelle**

Il s'agit ici de l'organisation des séances d'éducation nutritionnelle des mères et de la démonstration nutritionnelle. Démarrée en février 2012, l'activité s'est tenue régulièrement. La méthodologie utilisée, pendant ces séances, a consisté en deux phases : une première phase dite préliminaire qui était faite de la réception des mères et de leurs enfants avec, à la clé, le contrôle de la courbe pondérale de chaque enfant. Une deuxième dite phase secondaire, composée essentiellement de l'animation spécialisée.

Les thèmes abordés pendant ces séances ont porté sur les recettes alimentaires.

**Des embuches et solutions**

Le projet déroulé par le CREDO a connu des hauts et des bas. Face aux difficultés de démarrage, le CREDO a organisé une formation pour l'équipe de gestion du projet ainsi que l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières. L'insuffisance d'implication des membres des comités des quartiers de l'aire de santé a également été une difficulté à laquelle le projet a dû faire face. La solution a été trouvée lorsque les formations du comité de santé (COSA) et des relais communautaires ont été déroulées. De plus, la communication faite dans les quartiers a permis une plus grande implication des chefs de quartier jusque dans le relais de la sensibilisation des communautés.

**Une expérience riche d'enseignements**

Après une telle expérience de nombreuses leçons peuvent être tirées : impliquer pleinement le quartier, le COSA et les relais communautaires pour l'incitation des populations à fréquenter le CSI. L'identification des relais communautaires

doit se faire sur la base de critères tels que : la maîtrise du quartier, le dynamisme dans les activités communautaires, savoir lire et écrire et avoir l'esprit d'écoute,...

Les membres du COSA quant à eux doivent être capables de mener des actions de porte à porte dans l'aire de santé pour la promotion du CSI ; faire un plaidoyer à la Direction départementale de la santé du Niari (DDSN) pour la prise en charge de certaines charges du centre : du paiement des factures d'eau et d'électricité. L'équipe du centre par contre doit être compétente et être capable de séparer le stock des médicaments liés au projet de la dotation régulière de la DDSN ; améliorer et rendre permanente la prise en charge des services du CSI.

**Et que pensent les bénéficiaires ?**

Les bénéficiaires de l'aire de santé n°5 Petit Zanaga sont satisfaits des résultats du projet. L'un d'eux a déclaré : « *Maintenant nos femmes et nos enfants peuvent être bien soignés dans le quartier, merci CREDO, merci PCPA* ».

Mme Makaya, née Lembe Diangou Véronique, a indiqué : « *avant la mise en œuvre du projet pour 2.000 F CFA (3,07 euros) le traitement était de 2 jours et la maladie n'était pas guérie. C'est ainsi que les malades partaient au CSI de Bacongo (un autre quartier) où pour le même montant le traitement était de 7 jours. Maintenant avec la dotation du CSI Petit Zanaga, nous nous soignons sur place. Aujourd'hui quand il y a une urgence de nuit, il suffit de frapper à la porte du chef du CSI pour recevoir des soins de qualité. Avant, il était difficile de se déplacer, pour les urgences de nuit, jusqu'à l'hôpital Général de Dolisie, ce qui occasionnait de nombreux décès d'enfants et même des femmes enceintes* ».

**Jean Baptiste MBOUMBA  
et Mesmin BIKOUTA SILA**

## Lutte contre le paludisme par la moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII)

### **ACSPC et la Direction départementale de la santé de Pointe-Noire conjuguent leurs efforts**

L'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC) en partenariat avec la Direction Départementale de la Santé Pointe-Noire (DDSPN) mettent en œuvre le projet : « Amélioration de la participation communautaire dans la lutte contre le paludisme, dans les quartiers 303 et 308 de l'Arrondissement III Tié-Tié, et 109 et 110 de l'Arrondissement I, Lumumba, à Pointe-Noire ». Il a été soutenu financièrement par le PCPA.

Le projet vise trois objectifs : critères retenus. Quarante relais ont été formés et recyclés lors des deux sessions programmées.

500 ménages des quartiers 109 et 110 de l'Arrondissement I, Lumumba et 303 et 308 de l'Arrondissement III, Tié-Tié, à Pointe-Noire, dans la prévention et le traitement du paludisme d'ici la fin de la mise en œuvre; augmenter le taux d'utilisation de la moustiquaire imprégnée dans 12% (1 500) des ménages des quartiers concernés par le projet; et renforcer le dialogue entre les professionnels de santé de trois (03) centres de santé intégrés (CSI) basés dans les quartiers cibles, les acteurs des autres secteurs et les habitants des quartiers sus indiqués, en faveur de la lutte contre le paludisme d'ici la fin de la mise en œuvre.

#### **Sensibiliser les Communautés**

Avant la campagne de sensibilisation des communautés, à proprement parler, des sous-activités y relatives ont été organisées. Il y a eu la formation des relais communautaires (RECOM) au siège de l'ACSPC. Deux formateurs ont été choisis sur la base de leur expérience en gestion des interventions de santé communautaire et de leurs profils académiques. La préparation des modules de formation est intervenue, juste après, avec à la clé huit modules de formation. Dans le cadre de la sélection des relais communautaires, les chefs de quartier y ont participé en respectant scrupuleusement les différents

critères retenus. Quarante relais ont été formés et recyclés lors des deux sessions programmées.

Le projet s'est également appesanti sur la sensibilisation de proximité, en deux étapes. La première étape a été consacrée aux membres du bureau de comité de quartiers avec lesquels l'ACSPC avait tenu des causeries éducatives autour des généralités du paludisme (définition, mode de transmission, agent vecteur et mesures de prévention). Ces séances ont été animées par les relais communautaires formés mettant en exergue leur savoir faire. La seconde étape a été le porte à porte, les relais sont passés dans les ménages. Plus de 1500 ménages ont été sensibilisés sur les mesures préventives du paludisme.

A ce niveau, le suivi a été réalisé par l'équipe projet, en tenant compte du mécanisme de suivi-évaluation de l'ACSPC.

**Marketing social en faveur de la moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII);**

La demande des MII a été forte, surtout lors du passage des relais pendant les séances de sensibilisation de proximité ainsi que pendant les réunions communautaires. 2000 moustiquaires ont été distribuées.

Cette activité a été une réussite, à en juger, par la demande massive en MII de la part de la communauté. Elle se poursuit. Mais, il faut noter, pour paraphraser un auteur que : « la répétition est la

*mère des sciences* ». Il a fallu beaucoup d'années de sensibilisation pour que la communauté soit convaincue des bienfaits de la MII.

L'unique difficulté réside dans l'acquisition de ces moustiquaires.

#### **Formation des agents de santé ;**

Cette formation a eu lieu dans la salle de réunion du centre de santé de Pambou Benjamin, au centre de santé de MVou-MVou et à la Direction départementale de la santé. Dix agents de santé et quelques membres du comité de santé ont été formés à la lutte contre le paludisme. Le suivi des agents de santé a commencé après leur formation. Les membres de l'ACSPC ont participé aux séances de sensibilisation organisées par l'équipe de santé.

#### **Estimation en besoin des moustiquaires**

Cette activité a été organisée pour se faire une idée de l'engagement de la communauté à utiliser systématiquement la moustiquaire imprégnée d'insecticide dans les ménages. Les populations ont exprimé le besoin de dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide.

#### **Un obstacle inattendu**

La promesse faite par le gouvernement a été un obstacle, dès le début du lancement de la campagne de marketing social. La population a eu du mal à acheter la moustiquaire imprégnée d'insecticide, malgré les nombreuses explications. Un relai communautaire a même été interpellé par la force de l'ordre

parce qu'il distribuait ces moustiquaires à faible coût. Heureusement que l'ACSPC a eu le réflexe de faire une grande sensibilisation par écrit et par les médias auprès des autorités politico-administratives de la place.

#### **Un renforcement interne à l'ACSPC**

Les membres de l'ACSPC ont été formés, dans la salle de Ndaka Susu, en présence des autres organisations communautaires.

Les formateurs ont été les journalistes de la presse écrite. 20 participants dont 4 Femmes y ont pris part. L'objectif était de les initier à l'écriture journalistique, à l'éthique et à la déontologie de la profession.

Le résultat se mesure par la forte demande en moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) qui a été constatée par la suite. La Direction départementale de la santé à Pointe-Noire a loué l'initiative entreprise par l'ACSPC, car l'implication de plusieurs acteurs dans la lutte contre le paludisme permet d'atteindre les objectifs visés par l'initiative Roll back-Malaria.

Ce projet a été salutaire pour les communautés des quartiers ciblés, car leurs connaissances ont été renforcées sur le paludisme. Et leur besoin en moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) a été satisfait.

En vue de la visibilité du projet, le bulletin intitulé : « Univers santé publique (USP) » et les émissions radiodiffusées ont été utilisés par l'ACSPC.

**Yvette Marie Clarisse SAYA**

## Pénurie d'eau potable à Brazzaville

# Les bidons jaunes envahissent toujours la ville

De sérieuses perturbations et des ruptures dans la distribution d'eau potable se produisent dans certains quartiers de Brazzaville. Il ne se passe pas de semaines sans qu'il y ait des coupures d'eau. Des quartiers entiers sont privés de l'eau depuis des mois, voire des années. Des citoyens ont réagi.

**Ernest Lambert BAMBOU**, du député, nous avons abordé le président du quartier 58, Ouenzézé, déclare : « le quartier de Moukondo est subdivisé en quatre zones et l'eau ne coule que dans deux zones, notamment dans les

problème, afin de mettre au parfum le représentant de notre circonscription à l'Assemblée nationale, pour qu'il se batte pour trouver des solutions idoines.



Des citoyens à la recherche d'eau potable, à Brazzaville

zones 1 et 2. Cette situation est regrettable puisque c'est depuis l'année 2000 que les autres zones, 3 et 4, sont dans la sécheresse. Cette difficulté contraint les populations de s'approvisionner dans les autres quartiers, en traversant la rivière Tsiémé, du côté de Mikalou, sans pourtant mesurer les risques qu'elles encourent.

Monsieur le journaliste, cette situation est connue de la SNDE. Puisque, sur instruction de l'Administrateur Maire, une démarche avait été entreprise en ce sens. Aujourd'hui, les familles sont obligées d'acheter des bidons d'eau : un bidon à 100 FCFA et ceci tous les jours, du matin au soir. Imaginez le nombre de fois que cet

exercice doit être accompli et à combien pourra-t-il être facturé? C'est une difficulté énorme. Je me demande : qu'avons-nous fait pour mériter cela? Les habitants de Moukondo ne sont-ils pas des Congolais? Lors de la rencontre citoyenne, profitant de la présence

Le quartier 58, n'a pas d'eau, Monsieur le journaliste, donc pas d'eau, pas de vie. Il est vrai qu'il existe certains forages dans notre quartier. Mais qui en sont les propriétaires? Ont-ils reçu les autorisations nécessaires? Les visites effectuées auprès de la Direction générale de l'hydraulique, nous ont permis de comprendre que

ces forages ne sont pas connus de la hiérarchie. Même les responsables sont surpris de l'existence de ces unités dans notre quartier. Néanmoins, l'Administrateur Maire avait été saisi et un dossier avait été monté et transmis à qui de droit. Comprenez mon indignation lorsque vous me posez la question sur les forages.

Les étrangers font des affaires et s'installent sans autorisation de la Direction générale de l'hydraulique. La population a besoin de la vie. L'eau, c'est la vie. Il faut qu'elle soit contrôlée parce que c'est une affaire de santé et non de business. Ma réponse, j'espère, ne fâche

personne ».

**Daniel Landamambou**, responsable au quartier 56, Ouenzézé, indique quant à lui : « Notre quartier ne connaît pas les problèmes de coupures d'eau. Il est vrai que trois jours sur quatre, nous sommes approvisionnés au grand bonheur, j'espère, des populations. L'existence des forages n'est pas encore vécue, ici, néanmoins en ce qui concerne la potabilité de l'eau, nous avons suivi une formation avec la Croix rouge congolaise, sur la thématique : « comment rendre l'eau potable » : l'eau de puits ou l'eau de pluie. Une expérience merveilleuse, l'utilisation d'un torchon propre, d'un peu d'eau de javel ou bien la bouillir pour obtenir de l'eau propre à la consommation, c'est ce que nous avons appris, que moi j'ai restitué auprès de mes voisins. Monsieur le journaliste, le marché minéral s'est enrichi de trois catégories d'eau. Pour ceux qui doutent de l'eau de la SNDE et qui sont capables de s'approvisionner en eau minérale ils n'ont qu'à faire le choix ». L'eau étant un aliment indispensable dans la croissance et l'hygiène corporelle aucune personne ne peut s'en passer, d'où la nécessité d'en avoir en permanence.

**Jacques Thycaya Mombo**, habitant le quartier Batignolles affirme : « la SNDE doit améliorer son service de distribution d'eau, tous les Congolais sont convaincus que son eau est de qualité douteuse. Ce n'est un secret pour personne et les eaux vendues en sachet, commercialisées par des sociétés sont douteuses, en dehors de celles commercialisées par RAGEC, SN plasco, O'kiessi qui, d'ailleurs, tenant compte de la bourse de chaque Congolais ont innové, en présentant plusieurs produits à des faibles couts. Je suis surpris qu'un pays puisse laisser mourir à petit feu sa population avec ses soi-disant

commerçants qui nous vendent de l'eau potable, pure, je ne sais quoi. Devant l'impuissance de la Direction de l'hydraulique, de l'Autorité de régulation et autres structures qui gèrent la question de l'eau dans notre pays, ces entreprises font la loi, s'imposent et font des recettes, tout en profitant de la naïveté des Congolais. Vous êtes courageux pour enquêter sur un tel sujet. Si votre journal peut contribuer au changement de cette situation, nous vous serons très reconnaissants, d'ailleurs, c'est ça le journalisme ».

**Hélène Gatsono**, habitante au quartier Kahunga, au bas de la colline du Lycée Thomas Sankara déclare : « nos multiples maladies sont dues aux eaux que nous consommons. Tenez, en pleine ville, les gens continuent à se laver dans les eaux de la rivière Tsiémé. Vous représentez-vous les différentes maladies que nous attrapons ; puisque même nos vêtements sont nettoyés à partir de ces eaux souillées. Qui connaît sa source, et sur son trajet ce que s'y passe ? ».

Enfin, habitant du quartier 24 Bacongo, **Louis Sita** s'indigne : « En quoi les conditions d'adduction d'eau sont meilleures dans notre quartier?

Les robinets sont secs, toujours secs comme ailleurs. Il faut se réveiller souvent aux premières heures de la matinée pour avoir l'eau. Ne pas le faire, c'est utiliser les solutions de rechange, c'est-à-dire aller au fleuve pour les uns et au Djoue pour les autres.

**Ngouari Jean**, habitant du quartier la poudrière renchérit : « cela me fait deux ans dans ce quartier, jamais l'eau n'a coulé du robinet. Imaginer le calvaire, il faut acheter l'eau du forage, cela a un coût. Que faire ? »

Propos suscités par :  
Paule Michelle

## Agence nationale de l'hydraulique rurale

# Une structure pour l'approvisionnement en eau en milieu rural

Créée par la loi n°38- 2008 du 31 décembre 2008, l'Agence nationale de l'hydraulique rurale est un établissement public administratif à caractère technique, doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. C'est dans la recherche de solutions en direction des populations rurales que le Gouvernement a décidé de la création de cette agence pour relayer sa Politique dans l'approvisionnement en eau potable en zones rurales. Rubens Kaya, Directeur chargé des infrastructures hydrauliques à l'Agence nationale de l'hydraulique rurale (ANHYR) a échangé avec Alternatives Citoyennes.

### Quelles sont les missions de l'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale ?

La mission principale de l'Agence nationale de l'hydraulique rurale est la promotion de l'alimentation en eau potable et l'assainissement en zones rurales. Elle est chargée notamment : de contribuer à la planification et à la programmation des investissements ; de contribuer à l'élaboration des plans d'équipements hydrauliques des zones rurales ; de réaliser les travaux hydrauliques en milieu rural ; d'organiser l'exploitation, la maintenance et l'entretien des infrastructures d'hydraulique rurale ; de promouvoir les technologies appropriées d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural ; de rechercher les financements nécessaires pour la réalisation des programmes d'équipements hydrauliques des zones rurales ; et de promouvoir et entretenir les relations de coopération avec des organismes nationaux et étrangers. L'investissement en eau est énorme.

J'ai réalisé, avec la Coopération Allemande, plus de 134 forages dans le département du Niari. Aujourd'hui si l'on me demande combien continuent de fonctionner, je ne sais pas si on peut trouver 80. La gestion de ceux-ci coûte énormément cher, étant donné que ce sont des forages manuels. Cette fois, nous voulons, dans la gestion de l'eau en milieu rural, introduire l'utilisation de l'énergie solaire, cela implique : des coûts d'entretien de ce matériel, son apport dans l'approvisionnement et enfin mettre en état tout le circuit d'approvisionnement d'eau potable en milieu rural.

**Puisque vous êtes dotés d'une autonomie financière, qu'avez-vous déjà réalisé depuis la mise en place de votre agence en hydraulique rurale ?**

Nous sommes une agence en pleine création. Aujourd'hui, nous sommes entrain d'harmoniser le volet administratif de la structure, mettre en place un personnel qualifié et capable de répondre aux missions qui sont assignées par le Gouvernement pour ne pas paraître néophyte à la tâche noble que l'Etat vient de nous confier.



*Système d'adduction d'eau en milieu rural*

Puisque l'Agence doit être représentée dans tout le pays donc ce travail doit se faire avec minutie, pour que chaque structure départementale puisse répondre de sa gestion. Le travail étant fastidieux, il faut d'abord recenser tous les points d'eau que le pays possède, même s'il faut en créer d'autres.

Des études de sol et de l'environnement doivent être menées afin de connaître la capacité de chaque terrain à produire la quantité et la qualité d'eau nécessaire pour la population. La qualité de l'eau part des procédures utilisées puisque qu'elle dépend du milieu d'où elle sort. Par exemple, quand vous comparez une eau de la Bouenza et de la Cuvette, il existe une grande différence. Dans

la Bouenza, l'eau est argileuse, tandis que dans la Cuvette, nous sommes dans une zone sédimentaire, lieu où l'acidité a des proportions très élevées.

### Que peuvent attendre les populations rurales, par ricochet, les organisations de la société civile de l'ANHYR ?

Nous avons l'obligation d'apporter

un soutien sur l'angle administratif, afin d'atteindre les résultats auxquels nous sommes assignés. C'est-à-dire, l'Etat doit rendre les gens mobiles, les fonds doivent être mis à notre disposition, pour réussir ce chantier noble du Président de la République.

### Le phénomène des forages, parlons en.

Le phénomène des forages n'est pas contrôlé par les autorités congolaises. Même les rares qui existent dans les grandes villes ne sont pas recensés. Ce qui constitue un sérieux problème pour la santé de la population. Tout part de la qualité de l'ouvrage et de sa présentation. Enfin, le respect des normes requises pour livrer l'eau à la population. Le respect des règles dans ce secteur est fondamental puisque le domaine est lié à la vie de la population. Par exemple, au niveau de Bikaroua, avant que les Chinois ne viennent réaliser ce qu'il y a maintenant, dans le cadre de la coopération entre le Congo et la République d'Allemagne, nous avons construit un forage dont les eaux étaient complètement polluées par les matières fécales. Etant confrontés à un problème naturel, nous étions obligés de fermer ce forage. Un autre aspect peut aussi être évoqué, c'est celui du respect des règles de l'art. Il faut établir un dialogue entre ceux qui réalisent ces projets et l'Etat.

Les propriétaires de ces ouvrages doivent monter un dossier, afin que l'Etat, à travers des structures adéquates, puisse suivre et donner un avis sur les équipements, le lieu et surtout sur les études qui doivent être menées avant l'installation. Nous espérons que ce désordre prendra fin et que la population aura une eau de qualité et saine.

**Propos recueillis par :  
Chrysostome Fortuné  
FOUCK ZONZEKA**

## Le CIAD contribue à l'assainissement du quartier 35 de Poto-Poto

Le Centre d'Initiatives et d'Actions pour le Développement (CIAD) a répondu à l'appel des populations du quartier 35 de Poto-Poto sur l'assainissement de leur environnement.

Dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, déversaient les ordures ménagères l'association a identifié 2645 ménages confrontés à deux problèmes. Ainsi, la première étape du projet a été de sensibiliser et conscientiser



Des éboueurs et leurs chariots

centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) traverse l'avenue Bayardelle et l'avenue Maya-maya. Deuxièmement, il manque le système de ramassage d'ordures ménagères. En effet, les populations

environnantes sur les dégâts sanitaires mais également sur les différentes maladies auxquelles elles s'exposaient. Sachant que Poto-Poto est, l'un des arrondissements de Brazzaville,

ayant le taux le plus élevé de brassage de cultures, la tâche a été, pour le CIAD, d'inciter chaque ménage à adopter une culture environnementale saine, avant de passer au curage des collecteurs des eaux usées du CHU. Le collecteur allant de l'avenue Maya-maya en passant par la rue Makoko jusqu'à la rivière la Mfoua, puis, celui qui part de la rue Lénine à la rivière Madoukou ont été curés, pendant la première phase du projet.

La seconde phase a consisté au lancement d'une opération de ramassage d'ordures ménagères. Après la distribution des chariots, des jeunes se sont occupés du ramassage moyennant une somme allant de 200 à 2.000 F CFA (0,307 à 3,07 euros). S'étant approprié le projet, les habitants du quartier ont mis en place un système de surveillance.

Il s'agit de surveiller et de dénoncer toute personne qui jetterait des ordures dans les caniveaux et de lui infliger une amende de 10 000FCFA (15,38 euros). Le plaignant quant à lui aura droit à une somme de

5000FCFA. Il faut souligner que la mise en œuvre de ce projet n'a pas été facile pour le CIAD. Le manque de dépotoirs de transit a augmenté le besoin d'assainissement de Poto-poto. Les éboueurs qui devaient déposer les ordures au site du camp Kata-kata comme l'avait indiqué la Mairie ont été contraints de changer de site à la dernière minute. Cette situation a réduit le nombre d'éboueurs. Certains n'ont pas accepté le site de Moukondo-Mazala, compte tenu de la distance à parcourir et du poids des chariots remplis d'ordures. Par ailleurs, le projet assainissement du quartier 35 a été accueilli avec succès par les populations dudit quartier. Cela a fait dire à Brice Anicet Maléla, Coordonnateur du projet, qu'« il faut aider les populations si nous voulons réduire la pauvreté ».

Ce projet qui s'intitule : « Campagne d'assainissement du quartier 35 de Poto-poto » a été financé par le Fonds d'appui aux projets (FAPII) du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA).

Vertu BOUDIMBOU

### Quartiers 11 et 14 à Ouessou

## Les populations consacrent un jour à l'assainissement

La ville de Ouessou a bénéficié d'une campagne d'assainissement pendant la période allant de juillet à octobre 2012. Le projet s'est effectué en deux volets : le curage du canal de la baie Tsobo et la mise en place d'un système de ramassage d'ordures.

La campagne d'assainissement des quartiers 11 et 14, financée par le PCPA Congo est le projet qui a assaini une partie de la ville de Ouessou notamment par le curage de la baie Tsobo et la mise en place d'un système de ramassage d'ordures. Ce collecteur qui longe les deux quartiers concernés était bouché du fait des populations riveraines qui y jetaient les ordures ménagères. De plus, certains tuyaux de canalisation des fosses septiques bloquaient le passage des eaux de pluies. Ainsi, l'association CARITAS s'est assigné

pour objectif de réaliser le curage de ce collecteur. Par ailleurs, il a fallu creuser jusqu'à 800 mètres de long afin d'assurer une meilleure circulation des eaux partant de la rivière Nzalangoï au fleuve Sangha. Dans le même cadre, plusieurs séances de sensibilisation ont été réalisées au préalable : sensibilisation de proximité et diffusion des spots publicitaires à la radio locale. Deux équipes de crieurs ont sensibilisé les ménages, afin de les pousser à s'approprier du projet. Les jeunes et les femmes ont été les premiers à

manifestar leur engouement, au sortir de la phase de sensibilisation. De plus, des brigades de surveillance ont été mises en place par les riverains du quartier dans le but d'assurer une auto-surveillance riveraine pour garantir la salubrité du milieu en faisant si nécessaire payer des amendes à ceux qui boucheraient, d'une manière ou d'une autre, le collecteur. Par conséquent, cette campagne d'assainissement a été une belle expérience pour Caritas Congo, a souligné le Coordonnateur du projet M. Charles Moudibou qui,

se réjouit de son bon déroulement. Les habitants des quartiers 14 et 11 ont salué cette initiative et demandent à ce que ce genre d'opérations soit pérennisé. Aussi, une complicité est née entre l'association et les populations de ces deux quartiers qui ont décidé de consacrer le dimanche à l'assainissement de l'environnement. Toutefois, les chefs de quartier 14 et 11 ont lancé un appel à la Mairie qui, selon eux, devrait prendre le relais car il leur manque les moyens pour continuer cette initiative.

Vertu Boudimbou

## Des sources aménagées durablement dans des quartiers périphériques de Ouesso

Dans le cadre du Programme Concerté Pluri-Acteurs –Congo, l'ONG, Forêts et Développement (F&D), dont le siège social est à Ouesso, dans le département de la Sangha, est en train de dérouler un projet intitulé : « Projet d'aménagement de cinq sources d'eau dans la ville de Ouesso ».

Ce projet couvre cinq quartiers de la ville, à savoir : Mboma, Momita, Mindongo, Nzalangoye et Bir-Hakeim.

A ce jour, on note la satisfaction des populations de ces cinq quartiers et



Source , Momita à Ouesso (situation avant)

leur gratitude envers le PCPA. Car désormais, l'eau potable est disponible, à toute heure et à toute période de l'année.

Pour ces habitants, l'approvisionnement en eau potable s'est toujours fait à partir des sources naturelles parce que le réseau de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE), n'atteint pas ces quartiers.

Jusque là, c'est-à-dire avant le projet, restées à l'air libre et non protégées, ces sources ont toujours été menacées par les eaux de ruissellement, les inondations et les débordements des ruisseaux qui les bordent. Ces sources ont, aussi été, sujettes à des intempéries diverses.

Tous ces facteurs rendaient constamment impropre l'eau jaillissant de la nappe souterraine.

Ainsi, s'approvisionner en eau

potable, de façon permanente, l'eau potable, en aménageant, durablement, les cinq sources identifiées.

Des cinq sources prévues pour être aménagées, trois sont déjà opérationnelles, les deux autres devaient l'être d'ici la fin du projet.

Dans son ensemble, le projet se déroule bien. Il s'articule autour de trois grandes activités : l'organisation des réunions de sensibilisation et d'information auprès des populations ; l'organisation des réunions de concertation avec divers partenaires y compris les pouvoirs publics ; et la réalisation technique des travaux.

Les réunions de sensibilisation et d'information ont permis d'impliquer davantage les comités des quartiers dans la mise en œuvre du projet dans les quartiers respectifs et d'y installer les comités de gestion des ouvrages. Les réunions de concerta-

tion ont eu pour effet d'impulser une dynamique autour de la question de l'accès à l'eau potable dans la ville de Ouesso, en particulier, et dans le département de la Sangha, en général.

La réalisation technique des travaux continue à constituer une occasion de mobiliser la main-d'œuvre de quartier, tout en contribuant à développer un savoir-faire pour Forêt et Développement et ses partenaires.

Si le projet se poursuit, il est toujours opportun de signaler à mi-parcours les principales contraintes (difficultés) rencontrées. Elles sont de deux ordres. Le premier d'ordre climatique : les pluies abondantes ont perturbé la réalisation régulière des travaux provoquant des surcoûts. Le second de type relationnel : le partenariat n'ayant pas été

effectif au début, même sans l'implication de la Mairie de Ouesso, il a fallu pour F&D s'assumer pour continuer la mise en œuvre du projet uniquement avec les responsables

des quartiers. Les premières leçons que l'ont tire de cette mise en œuvre sont : la nécessité de renforcer la structuration interne de F&D, en tant que porteur du projet, afin de mieux répondre aux attentes des populations ; l'importance de renforcer la sensibilisation des populations dans la mise en œuvre des actions sociales développées par les OSC, au sein d'une petite communauté fortement dominée par des pratiques de politiciens, « le travailler ensemble » qui mérite d'être encouragé dès les phases préliminaires de la formulation d'un projet, en vue de solidifier tout partenariat, afin de le faire fonctionner sur des bases saines.

Ces trois leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont des défis à relever parmi tant d'autres pour une contribution crédible et efficace des

OSC congolaises, dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Céléstin Edmond Félix NIKA



Source , Momita à Ouesso (situation après)

Pour d'autres informations du Programme Concerté Pluri-Acteurs,

consultez notre site internet : [www.pcpacongo.org](http://www.pcpacongo.org)

## Un jeu à trois pour améliorer le cadre de vie dans 5 quartiers de Dolisie

La mairie de Dolisie, l'Association secours alimentaire (ASA) et les chefs de quartier se sont mis ensemble pour trouver une solution durable à l'épineux problème de collecte et du traitement des ordures dans la troisième ville du Congo. L'initiative est d'ASA au travers d'un projet ayant reçu le soutien du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) au Congo. Albanne Ndzaba Kongo, Secrétaire générale d'ASA, a bien voulu répondre à nos questions au sujet de ce projet.

**Quel a été le problème identifié, au départ par l'association que le projet a bien voulu résoudre?**

En élaborant ce projet, l'Association secours alimentaire (ASA) a été interpellée par la question d'insalubrité dans les quartiers. Nous avons voulu mettre en exergue une nouvelle pratique : travailler dans la concertation avec le citoyen pour

**Comment s'est faite la mise en œuvre du projet ?**

Dans le cadre de ce projet : « Collecte primaire des ordures ménagères dans cinq quartiers de la ville de Dolisie », il a été organisé : des réunions de concertation avec les partenaires la Mairie pour la signature du protocole d'accord, les services techniques de la mairie, les chefs de quartiers) ; la campagne de sensibilisation dans les quartiers ; l'identification des ménages ; l'acquisition du matériel de collecte ; la réunion d'évaluation à mi-parcours ; la collecte primaire des ordures auprès des ménages ; et la rédaction des rapports (financier et technique).

Le 3 décembre 2012, ASA avait lancé la collecte des ordures ménagères dans les 5 quartiers de la commune de Dolisie (101, 102, 105, 204 et 213). Le lancement de l'opération de collecte d'ordures ménagères s'est fait à l'issue de la réunion que ASA a tenu avec les 5 chefs de quartier, en présence du Chef de section assainissement de la Mairie et du Chef de service assainissement de l'arrondissement.

1. Au nombre des décisions prises par cette réunion, il y a eu la suggestion sur la répartition des poubelles. Actuellement chaque quartier concerné dispose de 42 poubelles étant donné que ASA ne disposait que de 206 poubelles dans son magasin. Aujourd'hui, chaque quartier a 57 poubelles pour un total de 285 poubelles.

Cette réunion avait également dégagé les bénéficiaires prioritaires des poubelles. Ce sont : les administrations, les boutiques, les bars, les hôtels, les restaurants, les

établissements scolaires, les dispensaires et les Centres de santé intermédiaires aux sites finaux par les services techniques de la Mairie ; le recouvrement illégal par les charretiers des frais de service payés par les ménages ; le nombre insuffisant des poubelles. Voilà, égrainés quelques problèmes rencontrés au cours de cette mise en œuvre.

les bars et buvettes : 1.500 F Cfa (2,30 euros) ; les banques et institutions de micro-finance, les stations d'essence et les administrations publiques : 1.000 F Cfa (1,53 euro) ; les établissements scolaires et autres dispensaires et CSI : 750 F Cfa (1,15 euro).

L'entretien avec les charretiers avait abouti à la signature des contrats de prestation avec 25 jeunes, à raison de 5 charretiers par quartier.

Les ordures collectées sont stockées dans les 5 sites intermédiaires, prévus par le projet et identifiés par la Mairie. Nous avons prévu la formation sur le renforcement des capacités des comités de quartier, sur la gouvernance et la démocratie locale. Celle-ci a été réalisée et a été animée par Philippe Nkounkou, de l'Association pour le Développement des Communautés rurales (ADECOR).

**L'assainissement de nos villes est un gros problème, la mise en œuvre de votre projet pouvait-elle échapper aux difficultés?**

Le projet a connu son lot de difficultés. Nous citerons : le non respect d'enlèvement, dans les

des ordures des sites intermédiaires aux sites finaux par les services techniques de la Mairie ; le recouvrement illégal par les charretiers des frais de service payés par les ménages ; le nombre insuffisant des poubelles. Voilà, égrainés quelques problèmes rencontrés au cours de cette mise en œuvre.

**Comment votre association les a-t-**



Albanne NDZABA KONGO



Des poubelles pour le projet ASA

atteindre les objectifs. Ainsi, le Conseil municipal de Dolisie et les chefs de quartier ont été mis à contribution pour la mise en œuvre de cette besogne. Dans la concertation, le citoyen qui est l'acteur principal de la production des tonnes d'ordures est impliqué pour trouver la solution à ses interrogations qui le poussaient à déposer ça et là les ordures.

Plusieurs séances de travail ont eu lieu avec l'ensemble des partenaires au projet. Le PCPA Congo, a été représenté par son animateur local, Mesmin Bikouta Sila, qui s'est beaucoup investi dans l'accompagnement de ce projet.

**-elle résolues ?**

Nous avons tenu une réunion avec le Directeur des services urbains et les chefs de quartier sur le respect des délais d'enlèvement des ordures dans les sites intermédiaires. Présentement, le Conseil municipal de Dolisie a acquis du matériel pour l'assainissement.

Le problème ne se plus. S'agissant du recouvrement illégal des frais, nous avons demandé aux charretiers de faire le recouvrement, en lieu et place des animateurs d'ASA. Au sujet de l'insuffisance des poubelles, nous avons fait recours au projet PROMAISS du Groupe de recherche et d'échange technologiques (GRET), pour un appui en ce sens.

Propos recueillis par : Justin Ducker MAMBIKI

## Des collecteurs d'ordures ménagères à la rescousse des ménages brazzavillois

Dépourvus des bacs à ordures municipaux, les ménages brazzavillois recourent au service des acteurs individuels de collecte d'ordures ménagères. Une démarche salvatrice, mais qui expose les éboueurs à plusieurs maladies.

« Ramasser les ordures ménagères ce n'est pas seulement pour notre bien, mais nous aidons aussi la population qui ne sait pas où les jeter étant donné que les services de voirie habilités pour le faire n'existent plus », lâche Yannick, la trentaine révolue qui exerce ce

ramassées. « Avant on partait les déverser à la corniche qui se trouve à Talangaï au bord du fleuve (keba na virage). Depuis qu'un colonel vient d'y ériger sa maison, nous n'avons plus accès à ce site, alors que nous l'avons aussi aidé à rem-

Des risques que parcourent des collecteurs, « Nous sommes souvent confronté à des maux comme la typhoïde, le paludisme... peu d'entre nous font des visites médicales. On se contente d'aller dans des cabinets médicaux de fortune. Nous arrivons parfois à perdre des amis ». Du côté de la société civile, certains projets sont conçus pour aider la population à sortir de la situation de « cohabiter avec les ordures ». Ainsi, depuis en 2012, l'Association Secours Alimentaire (ASA), membre du PCPA Congo, en partenariat avec la mairie de Dolisie, troisième ville du Congo, met en œuvre un projet de ramassage et recyclage des déchets organiques. Aujourd'hui dans cette localité, près de 5 000 ménages, grâce au projet vivent d'ores et déjà dans un environnement plus sain.

le. Malheureusement, leurs actions étaient plus concentrées dans les grandes artères et au centre ville. Cette entreprise a arrêté ses activités en 2012.

La Mairie de Brazzaville a disposé dans les années 1980 d'un service organisé de collecte d'ordures ménagères qui couvrait toute la ville. Faute de renouvellement des pièces de véhicules, de chargeurs et de bacs à ordures, le service a disparu. Depuis, aucune des nombreuses tentatives n'a fait long feu. Les sites de tri sont restés des vestiges qui ravivent des souvenirs voire des débats autour de l'épineuse question du ramassage des ordures ménagères dans la ville. La démission des Pouvoirs publics est notoire. Face à ce comportement démissionnaire, les citoyens se débrouillent à assainir la ville.

Pour une action efficace et pérenne, Yannick sollicite des Pouvoirs



L'ancien centre de tri des ordures d'AVOBRA, à Brazzaville

métier depuis un an et demi.

A Brazzaville comme dans la majeure partie des villes congolaises les services de voirie devant ramasser les ordures ménagères dans les quartiers n'existent plus. Ainsi pour soulager, tant soi peu, les ménages, ils recourent aux services des collecteurs d'ordures, communément appelé par les Congolais « Bana ya la voirie » littéralement « les enfants de la voirie ».

« Nous passons chaque matin ramasser les ordures auprès des ménages. En contrepartie, on nous donne 100 ou 200 Frs Cfa soit 0,15 ou 0,30 €. Et le mois on peut se retrouver avec 30.000 ou 40.000 Frs Cfa (45 ou 61€) », explique Yannick avant de poursuivre, « le peu que nous percevons nous aide énormément. On arrive à subvenir à nos besoins et à ceux de nos familles ».

Selon Yannick, ceux qui exercent ce métier sont confrontés au problème de site pour déverser les ordures

blayer ce terrain par des ordures qu'on déversait », nous confie-t-il. Le manque de site approprié pour déposer les ordures collectées, conforte certains ménages de les déverser dans la rue ou de les enfouir dans la cour. Ce que confirme avec regret Marceline, une ménagère du quartier Ngambio dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville.

« Dans notre quartier nous n'avons pas de poubelle publique et il nous arrive de jeter nos ordures dans la rue avec toutes les conséquences possibles que ce geste peut entraîner », explique-t-elle.

Des risques que connaissent les collecteurs, « Nous sommes souvent confrontés à des maux comme la typhoïde, le paludisme... peu d'entre nous font des visites médicales. Nous nous contentons de nous rendre dans des cabinets médicaux de fortune. Nous voyons parfois nos amis y perdre la vie ».



Une décharge en feu, à Brazzaville

avait signé avec l'appui financier du Gouvernement congolais, un contrat de concession, puis, un contrat de prestation de services avec la Société mixte Pro Brazza. Celle-ci avait pour tâches de nettoyer, de balayer des voies, de collecter et traiter des ordures ménagères dans les 7 arrondissements de Brazzaville.

publics de les organiser en collectif ou association. « Nous sollicitons auprès des pouvoirs publics d'organiser une sorte d'association ou de mutuelle des personnes qui ramassent les ordures ménagères », conclut-il.

Emile Lorie Massala